

France-Paris: Library and archive services

OJ S 44/2014 04/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ministère de la santé, jeunesse, sport

National registration number: 13000683600014

Postal address: 14 avenue Duquesne

Town: Paris 07 SP

Postal code: 75350

Country: France

For the attention of: Mlle Lefebvre Elodie

E-mail: elodie.lefebvre.dafiis@sg.social.gouv.fr

Telephone: +33 140565470

Additional information can be obtained from:

Official name: Ministère des affaires sociales et de la santé

Postal address: 14 avenue Duquesne

Town: Paris

Postal code: 75007

For the attention of: Mlle Lefebvre Elodie

E-mail: elodie.lefebvre.dafiis@sg.social.gouv.fr

Telephone: +33 140565470

Fax: +33 140565902

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Ministère des affaires sociales et de la santé

National registration number: 13000683600014

Postal address: 14 avenue Duquesne

Town: Paris

Postal code: 75007

For the attention of: Mlle Lefebvre Elodie

E-mail: elodie.lefebvre.dafiis@sg.social.gouv.fr

Telephone: +33 140565470

Fax: +33 140565902

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ministère des affaires sociales et de la santé

Postal address: 14 avenue Duquesne

Town: Paris

Postal code: 75007

For the attention of: Mlle Lefebvre Elodie

E-mail: elodie.lefebvre.dafiis@sg.social.gouv.fr

Telephone: +33 140565470

Fax: +33 140565902

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=91737&orgAcronyme=h8j>

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Health

Social protection

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prise en charge, conservation, gestion et destruction des archives publiques intermédiaires des ministères sociaux.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: 14 avenue Duquesne, 75000 Paris.

NUTS code FR10 Ile-de-France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 12

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT: 110 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente procédure adaptée lancée en application de l'article 30 du code des marchés publics a pour objet la prise en charge, la conservation, la gestion des mouvements (communications et restitutions) et la destruction d'archives publiques intermédiaires sur support papier du Ministère des affaires sociales et de la santé, du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, et du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

II.1.6. CPV code(s)

92510000 Library and archive services, 92512000 Archive services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est un marché fractionné à bons de commande conclu à prix unitaires, sans montant minimum ni maximum. La personne publique émet des bons de commande au fur et à mesure de ses besoins.

Le montant estimé sur la durée du marché reconductions comprises, soit 48 mois, est de 510 000 EUR (HT).

Estimated value excluding VAT: 510 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Des marchés négociés pour des prestations similaires sont susceptibles d'être passés en vertu de l'article 35-ii-6 du code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Crédits d'état, virement administratif, délai global de paiement de 30 jours (article 98 du code des marchés publics). Une avance pourra être versée conformément à l'article 87 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent cumuler les deux qualités.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Ainsi, si le groupe attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

- List and brief description of conditions: 1) la lettre de présentation de la candidature (formulaire Dc1, disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) complétée en français, datée et signée par un représentant habilité du candidat ;
- 2) la déclaration du candidat (formulaire Dc2, disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>). Cette déclaration est accompagnée du pouvoir du signataire de l'ensemble des documents, si ce dernier n'est pas le représentant légal du candidat ;
- Les documents ci-dessus sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>
- 3) si le candidat est en redressement judiciaire ou fait l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1. La copie de l'agrément du ministère de la culture à la conservation d'archives publiques, publié au Journal Officiel ;
2. Le(s) site(s) dans le(s)quel(s) est assurée la conservation matérielle doit/doivent répondre aux règles généralement appliquées à la profession, notamment dans les domaines de la ventilation, la luminosité, la protection incendie, la protection contre le vol, le contrôle d'accès, et particulièrement à l'annexe A de la norme nf z 40-350 : fournir, le cas échéant, une copie de l'attribution de la marque NF Service «Prestations d'archivage et de gestion externalisée de documents»;
3. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;
4. Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
5. Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Capacités professionnelles :

Il est exigé des candidats qu'ils produisent la copie de l'agrément délivré par le Ministère de la culture à la conservation d'archives publiques.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

08/14/PCP

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.3.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Une visite facultative des locaux est prévue le mercredi 12.3.2014, à 14:30.

Une attestation de visite sera remise aux candidats ayant participé.

Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Alquier Eléonore, +33 140567340.

Les modalités techniques de constitution et de transmission des plis sont celles développées par la place de marché interministérielle (marches-publics.gouv.fr).

Un manuel d'utilisation est également disponible sur le site www.marches-publics.gouv.fr afin de faciliter le maniement de la plate-forme.

Elles doivent être envoyées dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du code civil.

Les candidats doivent mettre en place des procédures permettant au pouvoir adjudicateur du marché de s'assurer que les candidatures et les offres sont signées et transmises par une personne habilitée. En effet, l'opérateur économique signe les candidatures et les offres au moyen d'un certificat de signature électronique, garantissant notamment l'identification du candidat, établi conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique.

Sous peine d'irrecevabilité, les candidats doivent choisir de manière irrévocable et pour l'ensemble de la procédure, entre, d'une part, la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres et, d'autre part, leur envoi sur un support papier ou, le cas échéant, sur un support physique électronique.

Toutefois, les candidats, qui ont choisi la transmission électronique de leur candidature et de leur offre, peuvent transmettre une copie de sauvegarde soit sur support physique électronique soit sur support papier, à condition que cette copie de sauvegarde soit placée dans un pli scellé comportant la mention lisible " copie de sauvegarde " et soit remise dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres à l'adresse indiquée ci-dessus.

La copie de sauvegarde ne peut être ouverte que lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ou lorsque les documents transmis par voie électronique ne sont pas parvenus accidentellement au pouvoir adjudicateur avant la date de remise des candidatures ou des offres ou lorsqu'un problème de téléchargement (comme la détection de virus informatique) est constaté par le pouvoir adjudicateur.

Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par la personne publique peut faire l'objet par cette dernière d'un " archivage de sécurité " sans lecture dudit document. Ce document est alors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en est informé.

Très important.

Pour être valide, la signature électronique doit remplir simultanément les conditions ci-dessous :

- 1) la signature doit être apposée;
- 2) le certificat utilisé doit être conforme aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique décrites ci-dessous;
- 3) le certificat utilisé doit être validé à la date de la signature du document (ni échu, ni révoqué);
- 4) le certificat doit être établi au nom d'une personne physique autorisée à signer.

Pour être valide, la signature électronique doit-être appliquée sur chaque document devant être signé (Dc1, Dc2 et Acte d'engagement et ses annexes).

La signature électronique appliquée sur un fichier ".Zip" contenant des documents non signés électroniquement n'est pas valable et entraînera le rejet de l'offre pour cause d'irrecevabilité (Ord° du 09/03/2011 - TA de Toulouse).

Le jugement des offres se fera sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés et pondérés comme suit (conformément aux dispositions de l'article 53 du code des marchés publics) :

Critère 1 : Valeur technique 50 %

La valeur technique sera appréciée sur la base du mémoire technique, du descriptif des systèmes et procédures de sécurité. Les sous-critères de la valeur technique se décomposent comme suit et s'apprécieront de manière égale :

- sous-critère 1 : Prise en charge des archives actuellement conservées chez une société prestataire,
- sous-critère 2 : Prise en charge initiale et prises en charge complémentaires sur les sites

des ministères sociaux,

- sous-critère 3 : Conservation,
- sous-critère 4 : Communication,
- sous-critère 5 : Destruction,
- sous-critère 6 : Sortie et restitution des archives,
- sous-critère 7 : Qualité (démarche qualité),
- sous-critère 8 : Sécurité et procédure d'évacuation d'urgence.

critère 2 : Prix des prestations 50 %

Le prix des prestations sera apprécié sur la base du détail quantitatif estimatif (Dqe)

- sous-critère 1 : Ensemble des prestations hors évacuation d'urgence : 95 %,
- sous-critère 2 : Évacuation d'urgence : 5 %.

Après une première analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec les trois candidats ayant présenté les meilleures offres.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, s'adresser lorsqu'il est :

- d'ordre juridique et administratif ou d'ordre technique, sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-publics.gouv.fr/> ou à l'adresse mail suivante : elodie.lefebvre.dafiis@sg.social.gouv.fr

Les candidats peuvent demander des renseignements complémentaires au dossier de consultation au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, par écrit.

Passé ce délai, les demandes de renseignements seront irrecevables.

Les demandes de renseignements administratifs et techniques sont à formuler sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Les réponses seront transmises à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation par le biais de la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27.2.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: M. le président du tribunal administratif de Paris, saisi sur le fondement de l'article L.551-1 du code de justice administrative

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: M. le président du tribunal administratif de Paris, saisi sur le fondement de l'article L.551-1 du code de justice administrative

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.5.

Date of dispatch of this notice
27.2.2014